

PROGRAMME D'ÉTUDES PRÉALABLES
AU PROGRAMME
D'ACTION DU PAPI
GARONNE GIRONDINE

**DOCUMENT C – Bilan du précédent PAPI d'intention
(2013-2015) et poursuite de l'animation (2016-2021)**



smeag
SYNDICAT MIXTE
D'ÉTUDES & D'AMÉNAGEMENT
DE LA GARONNE

Sommaire

I.	CONTEXTE DU PROJET	4
1.1	Les prémisses de la démarche	4
1.2	Evolution de la gouvernance du territoire et des compétences	4
II.	BILAN DU PAPI D'INTENTION DE LA GARONNE GIRONDINE 2013-2015	5
2.1	Bilan des actions par axe de référence	6
2.2	Bilan technique et perspectives	24
III.	BILAN DE L'ANIMATION ET ELABORATION DU PROGRAMME D'ETUDES PREALABLES AU PAPI 2015-2021.....	26
3.1	Bilan des actions menées.....	26
3.2	Bilan technique	32
IV.	SYNTHESE ET PERSPECTIVES	33
4.1	Enjeux identifiés pour le PAPI à venir	34
4.2	Eléments de stratégie pour le Programme d'études préalables au PAPI :	34
1 -	L'amélioration et le partage de la connaissance	34
2 -	La prévention, la sensibilisation et le renforcement de la conscience du risque	35
3 -	Le renforcement de l'alerte, de la gestion de crise et de la prévision	35
4 -	La prise en compte du risque dans l'aménagement et l'urbanisme	35
5 -	La réduction de la vulnérabilité du territoire	36
6 -	La gestion des ouvrages de protection	36

Ce document dresse le bilan des actions menées dans le cadre du premier PAPI d'Intention de la Garonne girondine.

Deux périodes majeures font références pour ce dossier :

- L'animation et les études menées au cours du PAPI d'intention de la Garonne en Gironde (labellisé par la Commission Mixte Inondation-CMI, le 13 décembre 2011) mises en œuvre de juin 2013 à juin 2015.
- L'animation spécifique menée par le SMEAG auprès des élus et des parties prenantes depuis juin 2015, afin d'accompagner le territoire dans la définition du cadre d'un nouveau projet et d'une stratégie d'action concertée pour réduire la vulnérabilité du territoire.

I. CONTEXTE DU PROJET

Le PAPI d'Intention 2013-15 a été labellisé en Commission Mixte Inondation (CMI) le 13 décembre 2011. La signature de la convention cadre est intervenue le 20 août 2012 entre M. STEFANINI, préfet de Gironde et M. BILRIT, Président du SMEAG.

Les études n'ont pu démarrer qu'en juin 2013 en raison des aléas liés aux marchés publics.

1.1 Les prémises de la démarche

La Garonne dans le département de la Gironde est endiguée dans de nombreux secteurs. Les gestionnaires de ces ouvrages souvent anciens sollicitent régulièrement l'Etat et les collectivités pour financer des travaux de restauration et d'entretien des ouvrages.

Dès 2008, les élus du Conseil Général de Gironde et du Conseil Régional d'Aquitaine réunis au sein du SMEAG ont souhaité engager une étude sur l'état des digues, afin de disposer d'une vision d'ensemble et de sortir de la logique du soutien financier à des interventions ponctuelles.

Les tempêtes Klaus (23-24 janvier 2009) puis Xynthia (27-28 février 2010) ont renforcé le SMEAG et ses partenaires dans leur conviction de mettre au point une stratégie globale de gestion des risques d'inondation, prenant en compte les digues, à l'échelle de la Garonne fluvio-estuarienne en amont de l'agglomération bordelaise.

L'étude préliminaire réalisée par le SMEAG en 2010 a permis de recenser les données existantes sur les inondations, les ouvrages de protection ainsi que les enjeux et d'établir le cahier des charges des études nécessaires à la mise au point d'une stratégie de gestion des risques et à la réalisation d'un programme d'actions, ainsi que l'évaluation financière et le calendrier de réalisation.

Elle a été suivie et validée par un comité de pilotage réunissant les gestionnaires de digues, les collectivités riveraines, les services de l'Etat et les partenaires institutionnels (Agence de l'Eau, CUB, SYSDAU, SMIDDEST) et associatifs (fédération de pêche, fédération des chasseurs).

Cette première phase a bénéficié du soutien financier du fonds de prévention des risques naturels majeurs, du FEDER Aquitaine, du Conseil Général de Gironde et du Conseil Régional d'Aquitaine.

La poursuite de la démarche s'est inscrite dans le contexte du Plan National des Submersions Rapides et de la nouvelle démarche PAPI (2010-2015) : le comité syndical du SMEAG a décidé (séance du 17 février 2011) de porter le PAPI d'intention afin de réaliser la poursuite du programme d'études.

Dans ce contexte, ce premier PAPI d'intention porté par le SMEAG et ses partenaires avait pour objectifs d'aboutir aux termes des études à une meilleure connaissance des inondations, et de la vulnérabilité du territoire, ainsi qu'à l'élaboration d'une stratégie cohérente de gestion des risques, fondée notamment sur une fiabilisation des ouvrages de protections préexistants, et si besoin en envisageant des ouvrages complémentaires. Il visait aussi le renforcement technique et financier des gestionnaires des ouvrages, d'éventuels transferts vers les collectivités et la définition de nouvelles modalités de gestion. Il avait pour but d'élaborer un programme d'intervention, qui prendrait la forme d'un PAPI complet.

1.2 Evolution de la gouvernance du territoire et des compétences

L'évolution de la gouvernance territoriale a fait émerger de nouveaux acteurs (évolution des intercommunalités et prise de compétences GEMAPI), les évolutions réglementaires et

l'évolution du cahier des charges PAPI ont conduit à réorienter certaines des propositions d'évolution des ouvrages de protection (abandon des projets de digues nouvelles, recentrage des actions de l'axe 7 sur les systèmes d'endiguements potentiels...). De plus, ces évolutions ont rendu obsolète les propositions et évaluations des études pour la gestion technique et des ouvrages. Certaines insuffisances du programme d'actions de ce premier projet ont aussi été mises en évidence, notamment concernant l'équilibre entre les différents axes et le manque de d'actions non structurelles complétant le programme de travaux sur les ouvrages de protection.

L'absence d'études finalisées et pré-opérationnelles concernant les travaux envisagés ne permettait plus de proposer le projet directement à la labellisation pour la réalisation des travaux sr les ouvrages.

Aussi, le volet réduction de la vulnérabilité au sens large (axes 1 à 5) du programme nécessitait d'être approfondi.

Une partie de ces compléments ont été réalisés par la suite en régie par le SMEAG avec l'aide des nouveaux EPCI et de leur service GEMAPI naissant. Des études restent cependant à conduire pour finaliser notamment les actions possibles des axes 5, 6 et 7 d'où le besoin de déposer un nouveau Programme d'Etudes Préalables au PAPI Garonne girondine.

II. BILAN DU PAPI D'INTENTION DE LA GARONNE GIRONDINE 2013-2015

Labellisé en décembre 2011, le PAPI d'Intention de la Garonne girondine, portée et animé par le SMEAG n'a débuté qu'en juin 2013. En effet, des compléments au dossier ont été apporté afin de répondre aux remarques de la CMI qui avait rappelé la nécessité de mener le PAPI d'intention de manière équilibrée entre tous les axes dont la réduction de la vulnérabilité (axe obligatoire), ainsi que la prise en compte du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire. Par ailleurs, la signature de la convention-cadre du PAPI d'Intention est intervenue le 20 août 2012, par Monsieur Patrick STEPHANINI, préfet de Gironde, et Monsieur Jacques BILIRIT, Président du SMEAG, pour une mise en œuvre des études entre 2013 et 2014.

Cependant, à la suite d'une consultation infructueuse, les prestations pour les études n'ont finalement été notifiées en juin 2013.

Le délai de 2 ans initialement prévu et abaissé à 21 mois lors de la notification, a globalement été respecté pour le rendu des études, le PAPI s'étant clôturé en avril 2015.

Le coût du programme des études a été évalué à 540 000 € TTC, et celui de l'animation estimé à 65 436 € TTC sur 2 ans, soit un montant prévisionnel global de 605 436 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel global réparti ainsi :

- Feder Aquitaine (30 %)
- Fonds Barnier (43,8 %)
- Programme de Prévention des Risques (3,4 %)
- **SMEAG (22,8 %)** (dont Conseil Général Gironde (4,5%) et Conseil Régional Aquitaine (4,5 %))

Les études ont été menées à terme sous maitrise d'ouvrage du SMEAG, avec un suivi par étape et une validation du comité technique et du comité de pilotage du PAPI.

Le bilan ci-après est présenté à travers les axes de référence des PAPI, et concerne les différentes thématiques menées dans ces études, ainsi que les manques afin de construire le PAPI complet.

2.1 Bilan des actions par axe de référence

Conçu en grande partie antérieurement au cahier des charges PAPI 2, ce PAPI d'Intention n'a pas été labellisé sous la forme d'un programme d'actions organisés par axe, mais comme un programme global d'études préalables.

Un programme d'études de diagnostic d'environ 106 km de digues a permis d'identifier les gestionnaires des ouvrages ainsi que leur contexte d'intervention et de modéliser les écoulements afin de connaître le fonctionnement hydraulique de la Garonne fluvio-estuarienne pour les événements de référence. Des phases d'information et de concertation des parties prenantes sont venues ponctuer le déroulement des études, au sein des comités techniques, des comités de pilotage et de réunions d'information élargies.

Il s'agit des études suivantes, organisées en quatre lots distincts, pour une durée de 21 mois et engagées au sein d'un marché public en juin 2013 :

- Lot 1 : Etudes hydrauliques et modélisation
- Lot 2 : Relevés topographiques et bathymétriques
- Lot 3 : Diagnostic des ouvrages et plan de fiabilisation
- Lot 4 - Etude des solutions administratives et financières

Toutefois, pour faciliter la lecture de ce bilan, le choix a été fait d'éclater ce programme en actions et de rendre compte action par action en fonctions des thématiques étudiées, lesquelles relèvent le plus souvent de plusieurs axes.

2.1.1 - Actions continues : animation du PAPI (axe 0)

ANIMER LE PAPI D'INTENTION		Période 2013 - 2015	
Objectifs	Animer le projet de PAPI en vue d'élaborer un PAPI complet		
Axe(s)	0		
Travaux	Animation des instances de pilotage et des réunions locales, suivi des études et du projet, présentation des résultats des études, rencontres des acteurs locaux, identification des maîtres d'ouvrages		
Territoire concerné	Tout le périmètre du PAPI		
Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	AMO Hydratec
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un comité de pilotage (6 réunions) et d'un comité technique (9 réunions) - Concertation élargie (3 réunions locales : élus et gestionnaires) - Information et sensibilisation des acteurs locaux (1 réunion publique) 		
Lacunes	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de concerter les acteurs autres que ceux de l'aménagement du territoire 		
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - L'élaboration du programme du PAPI complet, basé sur une stratégie partagée (hors axe 7) n'a pas été programmée dans le cahier des charges des études. - Conclusion des études concerne spécifiquement la fiabilisation des ouvrages et pêche par l'absence de proposition d'actions non structurelles. 		

	<ul style="list-style-type: none"> - Eloignement géographique du siège du SMEAG du territoire PAPI : ne facilite pas l'animation et la proximité avec les acteurs locaux - Les gestionnaires des ouvrages sont majoritairement des ASA - Evolution réglementaires et législatives en cours : évolution des EPCI et de leur compétences.
--	--

ASSISTANCE A LA COORDINATION ET AU SUIVI TECHNIQUE DES ETUDES (AMO)		Période 2013 - 2015	
Objectifs	Assister le SMEAG pour le suivi technique du programme d'études, la coordination des intervenants et de la restitution des résultats, ainsi qu'à l'animation des instances		
Axe(s)	0		
Travaux	Relecture des rapports et validation des résultats conformément au cahier des charges du programme d'étude, cohérence des plannings		
Territoire concerné	Tout le périmètre du PAPI		
Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	HYDRATEC (Bureau d'études)
Acquis	- Validation technique des rapports d'étude et bases de données produits		
Lacunes	- Manque de synthèses opérationnelles et stratégiques globales - Etudes et actions dirigées vers les ouvrages de protection - manque l'approche de réduction de la vulnérabilité du territoire		
Difficultés	- Mission cantonnée au suivi des études, pas d'assistance pour le bilan et les synthèses		

2.1.2 - Actions thématiques

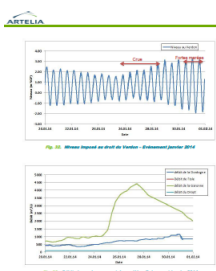
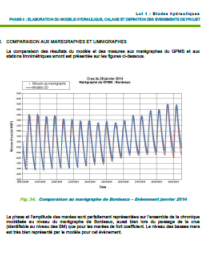
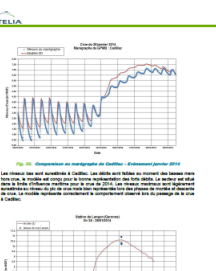

BILAN DES DONNEES ET DES INFORMATIONS EXISTANTES SUR LE TERRITOIRE		Période 2013 - 2015	
Objectifs	Collecter et exploiter les données existantes sur la Garonne girondine		
Axe(s)	1 ; 5 ; 6 ; 7		
Travaux	Identification des données et des études disponibles sur le territoire (synthèse des repères de crues connus, ensemble des éléments de topographie et de bathymétrie, données hydrométéorologiques, ...) Création d'une base de données rassemblant les données de calage, ensuite intégrées dans un projet de SIG. Cette base a été enrichie par les données complémentaires recueillies dans les actions suivantes.		
Territoire concerné	Tout le périmètre du PAPI		
Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	Artelia (Bureau d'études)
Etudes	Hydrauliques et modélisation		Lot 1
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Base de données exhaustive (bathymétrie, topographie du lit mineur, digues (issus du diagnostic), levés topographiques des digues, ouvrages hydrauliques, hydrométéorologie, données de calage) - Rapport d'étude et annexes (phase 2) 		
Lacunes	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines métadonnées sont partielles - Les autres types d'inondations n'ont pas été considérés (ruissèlement, remontées de nappe, confluences Garonne - affluents) 		

Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Le recueil des données a été compliqué par le grand nombre de sources différentes - Les métadonnées lacunaires ne facilitent pas le partage aux collectivités, la diffusion des données et des analyses auprès des acteurs locaux - Les données sont insuffisantes pour réaliser les analyses multicritères (AMC)
--------------------	---

CONSTRUCTION DU MODELE HYDRAULIQUE, CALAGE ET DEFINITION DES EVENEMENTS DE PROJET	Période 2013 - 2015
--	----------------------------

Objectifs	Améliorer la compréhension du fonctionnement hydraulique du territoire en période de crue
------------------	---

Axe(s)	1 ; 6 ; 7
---------------	-----------

Travaux	<p>La connaissance des zones inondables du PAPI se limitait auparavant à l'enveloppe des PPRI.</p> <p>Réalisation d'un MNT sur le territoire de la Garonne girondine comme extension du RIG.</p> <p>Recueil des évènements de référence, puis caractérisation de l'aléa à partir d'évènements de projet issus des données disponibles sur les crues historiques. Il prend en considération la présence ou l'arasement des digues pour plusieurs évènements de référence.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">     </div> <p><i>Extrait du rapport sur la construction du modèle hydraulique du PAPI, partie calage des évènements de projet (lot 1, phase 4)</i></p>
----------------	--

Territoire concerné	RIG : Ensemble de l'estuaire de la Gironde, la Dordogne jusqu'à Pessac et la Garonne jusqu'à Marmande
----------------------------	---

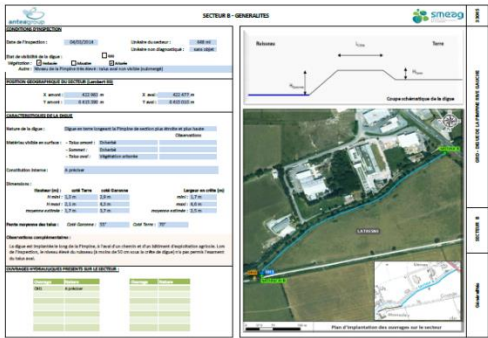
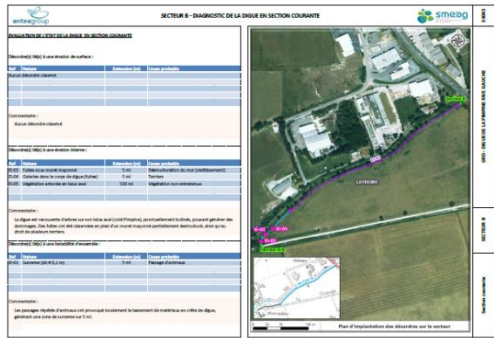
Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	Artelia (Bureau d'études)
--------------------------	-------	---------------------	---------------------------

Etudes	Hydrauliques et modélisation	Lot 1
---------------	------------------------------	-------

Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Modèle de grande emprise (1 500 km²), avec un maillage de 77 000 nœuds (dont 66 000 sur le territoire entre Bordeaux et Marmande) - La partie Garonne girondine du modèle hydraulique est mise à disposition au SMEAG et fonctionne sur un logiciel SIG libre (QGIS, post-TELEMAC) - Cartographie de l'état des berges, des types d'ouvrages et de la profondeur de la Garonne à la suite de l'inspection en bateau en 2013 (échelle 1/5000)
---------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et visualisation pour plusieurs occurrences d'évènements fluviaux et maritimes (de l'évènement fréquent à l'évènement extrême)
Lacunes	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines métadonnées sont partiellement renseignées (sources, état, années...) - Ne prend pas en considération tous les types d'inondations (pas de prise en compte des crues des petits affluents, du ruissèlement, ...)
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Le modèle restitué présente un artéfact de calage de l'évènement trentennal (type évènement de 1981) et centennal (type PPR) localisé aux secteurs de Podensac qui limite l'usage des données à des fins réglementaires (actualisation des PPR) - Il est nécessaire d'adapter ou de reprendre le modèle sur certaines zones en affinant les informations provenant de la bathymétrie historique - Difficultés à utiliser le modèle sur des ordinateurs de bureau (modèle complexe nécessitant des outils de calcul performants et des utilisateurs avertis), ce qui est un frein dans le partage et l'utilisation pour des études post-PAPI notamment dans la reprise des éléments de vulnérabilité du territoire - Les lacunes des métadonnées limitent la diffusion et le partage des données.

LEVES TOPOGRAPHIQUES ET BATHYMETRIQUES		Période 2013 - 2015	
Objectifs	Améliorer et exploiter la connaissance sur les digues et la bathymétrie de la Garonne		
Axe(s)	1 ; 6 ; 7		
Travaux	Levés des ouvrages de protection, des berges et établissement de profils en travers, dont la Garonne Levés bathymétriques complémentaires au RIG sur 21 km de Garonne		
Territoire concerné	Levés topographiques sur les 106 kilomètres de digues ainsi que des levés bathymétriques sur 21 km de Garonne (entre le pont de la RD15 à l'aval et la commune de Lamothe-Landerron)		
Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	SGEA (Bureau d'études)
Etudes	Levés topographiques et bathymétriques		Lot 2
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Levé des 85 km de crêtes et pieds des digues accessibles ainsi que la topographie en lit majeur (relevé LIDAR d'une résolution spatiale de 1m², altitude à ± 30cm) - Connaissance de la bathymétrie Garonne amont pour compléter le RIG, et de son évolution depuis 1956 		
Lacunes	<ul style="list-style-type: none"> - Deux digues inaccessibles n'ont pas pu bénéficier des relevés topographiques (21km) - Le pas des relevés bathymétriques est inconnu 		
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - La ligne d'eau considérée pour la mesure de la bathymétrie n'est pas certaine 		


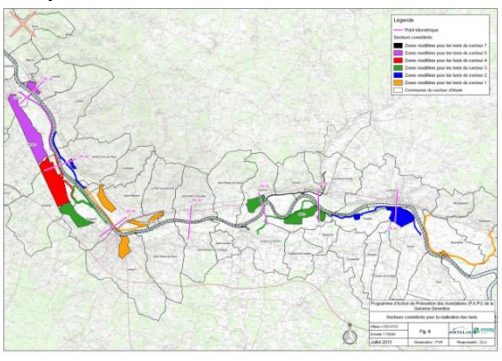
DIAGNOSTIC DES DIGUES ET DES OUVRAGES		Période 2013 - 2015	
Objectifs	Connaître l'état des digues et des ouvrages hydrauliques du territoire, identifier les gestionnaires historiques et leurs actions sur les ouvrages		
Axe(s)	1 ; 6 ; 7		
Travaux	<p>Inspection visuelle des ouvrages pour analyser l'état du génie civil et des équipements, identifier les causes de dégradation, la diminution des fonctionnalités de l'ouvrage, la possibilité de prévenir la rupture de digue, ou les incidents provoqués par cette rupture</p> <p>Rencontre des gestionnaires d'ouvrages pour identifier le mode de gestion en période de crue. Rédaction de rapports d'entretiens remis au maître d'ouvrage</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div> <p><i>Extrait de la fiche de diagnostic de la digue de la Pimpine - rive gauche (lot 3)</i></p>		
Territoire concerné	Toutes les digues et les merlons connus sur le territoire du PAPI (source : BD SIOUH)		
Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	Antea (Bureau d'études)
Etudes	Diagnostic des ouvrages et plan de fiabilisation		Lot 3
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic visuel des digues et ouvrages hydrauliques du territoire, de leurs caractéristiques physiques, - Description de leur état secteur par secteur (photographies) et caractérisation de leur vulnérabilité (criticité). - Identification de la nature des désordres sur les digues et les ouvrages hydrauliques - Identification du mode de gestion des ouvrages en période de crue - Diffusion aux nouveaux gestionnaires d'une fiche par ouvrage, validé partiellement par les gestionnaires, qui peuvent être reprises pour les études pour le classement des systèmes d'endiguement 		
Lacunes	- Il n'y a pas eu d'inspection géotechnique profonde des ouvrages		
Difficultés	- Deux digues inaccessibles n'ont pas pu bénéficier de diagnostic. Elles ont été considérées comme défailtantes		

CONNAISSANCE DU SYSTEME DE PROTECTION		Période 2013 - 2015	
Objectifs	Améliorer la compréhension du fonctionnement hydraulique du territoire en période de crue		
Axe(s)	1 ; 6 ; 7		
Travaux	<p>À partir du diagnostic des digues et des ouvrages hydrauliques, et du modèle hydraulique, réalisation d'un atlas cartographique détaillant, pour chaque secteur protégé par un linéaire de digues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques des ouvrages de protection (cf. diagnostic) - Sensibilité de la berge fluviale aux érosions (diagnostic visuel, ...) - Conditions d'inondation (période de retour de la crue, risque de rupture, ruissèlement, vitesses d'écoulement) - Analyse des enjeux - Analyse du rôle du casier dans le système hydraulique de la Garonne - Analyse des modes de gestion des palus et du rôle des zones humides - Estimation des dégâts potentiels <p>Les renseignements administratifs, le fonctionnement hydraulique en période de crue, le niveau de protection, ainsi que les enjeux exposés. Il décrit les endiguements et les ouvrages hydrauliques, leurs modalités de gestion, l'état des ouvrages et la sensibilité à l'érosion et hiérarchise le risque de rupture de chaque digue.</p>		
Territoire concerné	Tout le périmètre du PAPI		
Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	Artelia (Bureau d'études)
Etudes	Hydrauliques et modélisation		Lot 1
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse des connaissances relatives aux digues représentées sous une forme cartographique à l'échelle (1/15000 ou 1/20000) - Synthèse des données disponibles sur les digues - Diffusion aux acteurs locaux (périodes 2013- 2015 et 2016-2018) - Intégration des informations à la base données PAPI 		
Lacunes	<ul style="list-style-type: none"> - Deux digues inaccessibles n'ont pas pu bénéficier de diagnostic. Elles ont été considérées comme défailtantes - Pas d'analyse des modes de gestion des palus et du rôle des zones humides 		
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - En l'absence de diagnostics approfondis et d'investigations géotechniques notamment, les niveaux de protection potentiels de certains ouvrages ont très certainement été surestimés à ce stade 		

ÉTUDE DE L'ESPACE DE MOBILITE DE LA GARONNE		Période 2013 - 2015	
Objectifs	Etudier les évolutions du lit de la Garonne pour anticiper les processus érosifs sur les engindgements existants et les zones urbanisées		
Axe(s)	1 ; 6		
Travaux	<p>Reconnaissance sur le terrain, photographies, recueil des connaissances historiques</p> <p>Cartographie de l'état des berges, des types d'ouvrages et de la profondeur de la Garonne à la suite de l'inspection en bateau en 2013 (échelle 1/5000)</p> <p>Intégration des données dans le modèle hydraulique</p> <p>Réalisation d'un atlas cartographique synthétique et argumenté montrant l'évolution historique du lit de la Garonne, l'état actuel des berges, les points durs, les projections d'évolution du lit mineur de la Garonne.</p>		
	<p>Extrats du rapport d'étude sur l'espace de mobilité de la Garonne (lot 1, phase 3)</p>		
Territoire concerné	Tout le périmètre du PAPI		
Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	Artelia (Bureau d'études)

Etudes	Hydrauliques et modélisation	Lot 1
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de la mobilité historique locale, et des projections d'évolutions à 50 ans en l'état actuel du territoire (évolution du profil en long, mobilité, calcul de la force tractrice, recensement des contraintes anthropiques) - Identification des secteurs sensibles à l'érosion, des zones stabilisées (enrochements), des enjeux exposés - Traduction cartographique détaillé (1/15000) de la mobilité du lit de la Garonne 	
Lacunes	<ul style="list-style-type: none"> - Cette étude a mis en évidence des zones d'érosion marquées au droit des anciennes gravières. - Certaines métadonnées sont partiellement renseignées (sources, état, années...) ce qui en limite la diffusion et le partage des données 	
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Manque une synthèse globale opérationnelle 	

•

REALISATION DES TESTS UNITAIRES		Période 2013 - 2015	
Objectifs	Etudier le comportement des casiers hydrauliques en période de crue, et identifier les caractéristiques des ouvrages existants et futurs		
Axe(s)	1 ; 7		
Travaux	<p>Test de plusieurs hypothèses d'aménagement visant l'amélioration du fonctionnement des ouvrages et la réduction de la vulnérabilité du territoire : recul, seuil de déversement, maintien ou suppression de l'ouvrage pour tous les événements de références afin de comprendre leur rôle hydraulique à l'échelle du territoire, et comprendre le fonctionnement hydraulique de chaque casier. Le résultat de cette étude est présenté sous une forme cartographique détaillée et d'un rapport explicatif.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;">  <p><i>Extrait du rapport des tests unitaires (lot 1, phase 5)</i></p> </div> <div style="width: 45%;">  </div> </div>		
Territoire concerné	Tous les ouvrages présents sur le périmètre du PAPI / secteur homogène		
Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	Artelia (Bureau d'études)
Etudes	Hydrauliques et modélisation		Lot 1
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Identification de 3 secteurs homogènes (comportement hydraulique) - Identification des aménagements possibles sur le territoire (tableau de synthèse présentant les possibilités pour l'ensemble du linéaire sur la création d'une digue de premier ou second rang) - Traduction cartographique détaillée (1/25000) 		
Lacunes	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines métadonnées sont trop partiellement renseignées (sources, état, années...) 		
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Les métadonnées partielles limitent leur partage et la diffusion des conclusions des études réalisées - Les projets d'aménagements « hypothétiques » destinés à des calculs sont difficilement appréhendables par les élus - Les tests unitaires sont basés sur des hypothèses de calcul d'aménagement, qui nécessitent d'être affinées 		

RECENSEMENT ET ANALYSE DES CONFIGURATIONS ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES RENCONTREES SUR LES DIGUES		Période 2013 - 2015	
Objectifs	Vision globale du panorama de gestion des ouvrages en vue de l'intégration des digues dans une stratégie de gestion de la plaine inondable de la Garonne girondine		
Axe(s)	1 ; 7		
Travaux	Recenser les propriétés, servitudes, conventions, ASA ou la présence de biens, et établir une carte de synthèse permettant de situer ces configurations sur le linéaire d'étude		
Territoire concerné	Tous les ouvrages situés sur le périmètre du PAPI		
Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	Asconit consultants
Etudes	Solutions administratives et financières		Lot 4
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne connaissance des gestionnaires de digues et de leurs compétences (enquêtes, analyse des statuts) et de leurs contraintes de gestion (budget travaux...) - Analyse pré-opérationnelle de l'évolution possible de la gestion - Bon point de départ pour préparer la mise en place opérationnelle de la compétence GEMAPI des nouveaux EPCI 		
Lacunes	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes : taux de participation moyen, certains points nécessitent des compléments. 		
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Le territoire a évolué depuis la réalisation de l'enquête, devenue aujourd'hui en partie obsolète et nécessitera donc une mise à jour 		

ETUDE JURIDIQUE RELATIVE A LA RESPONSABILITE DES INTERVENANTS SUR LES DIGUES		Période 2013 - 2015	
Objectifs	Préciser les rôles et les responsabilités des différents acteurs		
Axe(s)	1 ; 7		
Travaux	<p>Analyse des situations des acteurs du territoire (sur la base des enquêtes réalisées auprès des gestionnaires d'ouvrages et des mairies) pour identifier les acteurs et leurs particularités.</p> <p>Synthèse des droits et des devoirs des gestionnaires sur les ouvrages de protection contre les crues (propriétaires, associations, titulaires du pouvoir de police, ...) sur les sujets de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre les inondations, - Responsabilités sur les digues, - L'entretien des digues et ouvrages associés, - La prise en charge des dégâts consécutifs à la rupture d'une digue, - L'entretien des berges de la Garonne et de ses affluents. 		
Territoire concerné	Tout le périmètre du PAPI		
Gouvernance	SMEAG	Intervenants	Maîtres Paillat et Conti (Cabinet juridique)
Etudes	Solutions administratives et financières		Lot 4
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse des situations juridique de chaque intervenant de la gestion des ouvrages et de la Garonne - Cadrage du rôle de chaque partie prenante, de ses responsabilités et obligations des différents acteurs et gestionnaires 		
Lacunes	<ul style="list-style-type: none"> - Les évolutions législatives et réglementaire (Loi MAPTAM et NOTRe) n'ont pas pu être intégrées 		
Difficulté	<ul style="list-style-type: none"> - En raison de l'évolution du contexte législatif, les éléments d'analyse concernant les ASA et les responsabilités de l'Etat devraient être actualisés dans le cadre de l'établissement d'une nouvelle gouvernance globale. 		

•

DEFINITION D'UN SCHEMA DE GESTION **Période 2013 - 2015**

Objectifs Monter des scénarios d'aménagement global des ouvrages de protection contre les crues de manière à homogénéiser et optimiser le degré de protection sur le linéaire d'étude

Axe(s) 1 ; 6 ; 7

Elaboration de propositions d'aménagements suivant un scénario à court terme et un scénario à moyen terme, pour les digues actuelles ainsi que des projets fictifs modélisés.
 Identification des secteurs pouvant être protégés, secteurs devant être conservés pour l'expansion des crues, surfaces minimales pouvant être soustraites à la zone inondable à l'arrière des digues

ARTELIA

PROJET : CONSTRUCTION DE BARRAGES ET AMÉNAGEMENTS EN AMONT DE LA GARONNE

LOT 1 - Bureau hydrologique

2.2.2.2. Scénario de Luyssac, Basse Garonne de Bordeaux, La Teste

2.2.2.3. Scénario de Luyssac, Basse Garonne de Bordeaux, La Teste

BORDEAUX

Château de Luyssac

Barrage de Luyssac

La Teste

Travaux

ARTELIA

PROJET : CONSTRUCTION DE BARRAGES ET AMÉNAGEMENTS EN AMONT DE LA GARONNE

LOT 1 - Bureau hydrologique

2.2.2.2. Scénario de Luyssac, Basse Garonne de Bordeaux, La Teste

2.2.2.3. Scénario de Luyssac, Basse Garonne de Bordeaux, La Teste

BORDEAUX

Château de Luyssac

Barrage de Luyssac

La Teste

Extrait du rapport de construction des scénarios d'aménagement et du schéma de gestion (lot 1, phase 6)

Interventions

Entrees de la zone inondable

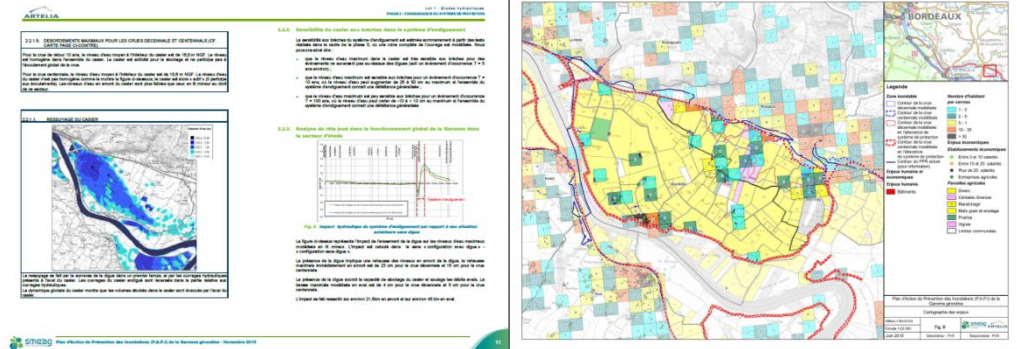
Interventions

Entrees de la zone inondable

Territoire concerné	Tout le périmètre du PAPI		
Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	Artelia (bureau d'études)
Etudes	Hydrauliques et modélisation		Lot 1

Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de schéma de gestion : stratégie d'évolution des ouvrages à court et moyen terme - A partir des coûts estimés de fiabilisation des ouvrages (établis par ANTEA) ainsi que des coûts projet des nouveaux ouvrages et de leur rentabilité il a été établi des analyses coûts-bénéfices (ACB) pour tous les projets d'endiguements, considérant les évolutions potentielles de l'environnement (mobilité, ...) à 30 ans. - Présentation sous forme cartographique par casier hydraulique (échelle 1/25000) - Connaissance du fonctionnement global des casiers hydrauliques
Lacunes	<ul style="list-style-type: none"> - La « protection » de certains territoires ne peut que difficilement être envisagée par des ouvrage de protection de type digue : Langoiran, Langon... du fait de l'urbanisation et de l'étalement des enjeux. La faisabilité opérationnelle n'a donc pas été approfondie, notamment dans des secteurs avec une confluence en plein bourg (population dense) comme à Cadillac. - Les moyens de réduction de la vulnérabilité de ces zones sont à travailler en concertation.
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Les ACB (analyses coûts-bénéfices) des projets de nouvelles protections devront être confortées et complétées par des AMC afin de répondre au cahier des charges PAPI III (analyse d'impacts et environnementale).

ÉTUDE DES SCENARIOS ENVISAGEABLES DE GESTION DES OUVRAGES		Période 2013 - 2015	
Objectifs	Proposer des maîtrises d'ouvrage publiques pour la gestion des ouvrages intéressant la sécurité de biens privés ou publics		
Axe(s)	1 ; 6 ; 7		
Travaux	Proposer une synthèse mettant en avant les grandes lignes de la gouvernance opérationnelle pour la gestion du territoire par casiers hydrauliques et gestionnaires potentiels		
Territoire concerné	L'ensemble du territoire du PAPI		
Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	Asconit (bureau d'études)
Etudes	Solutions administratives et financières		Lot 4
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Document de synthèse diffusé à l'ensemble des parties prenantes du PAPI - Pistes tracées pour l'évolution 		
Lacunes	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des évolutions attendues : SDCI, MAPTAM et NOTRe 		
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse réalisée par casiers hydrauliques homogènes, qui ne correspondent pas aux futurs systèmes d'endiguement, ni à l'évolution des EPCI-FP 		

EVALUATION DES ENJEUX DU TERRITOIRE		Période 2013 - 2015	
Objectifs	Identifier et caractériser les enjeux situés en zone inondable et définir les priorités d'action		
Axe(s)	1 ; 5		
Travaux	<p>Pour chaque casier hydraulique, description des enjeux identifiables par analyse SIG (enjeux humains, agricoles, entreprises, ...)</p>  <p><i>Extrait du rapport d'analyse des enjeux pour le casier hydraulique de Mongauzy-Bourdelle (lot 1, phase 2)</i></p>		
Territoire concerné	Tout le périmètre du PAPI		
Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	Artelia (bureau d'études)
Etudes	Hydrauliques et modélisation		Lot 1
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des enjeux socio-économiques exposés au risque d'inondation pour les crues moyennes et fréquentes - Atlas cartographique à l'échelle 1/20000 		
Lacunes	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour nécessaire : nombre d'emplois, enjeux agricoles, ICPE...etc. avec des données plus récentes. - A compléter vis-à-vis des valeurs du patrimoine immobilier, mobilier et chiffres d'affaires. - Manque connaissance pour enjeux exposés à une crue millénale (événement extrême) 		
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Ne permet pas une analyse de la vulnérabilité des organisations ou d'identification des interdépendances des enjeux : gestion des réseaux (communication, déplacements...) 		

BILAN DES DISPOSITIFS DE PREVENTION, DE PROTECTION ET D'ALERTE EXISTANTS		Période 2013 - 2015	
Objectifs	Intégrer les digues dans une stratégie de gestion de la plaine inondable de la Garonne girondine, à décliner au travers des actions de prévention		
Axe(s)	1 ; 2 ; 3		
Travaux	Réalisation d'une enquête (envoi d'un questionnaire et entretien avec les acteurs locaux) pour recenser et décrire la situation à propos de : - l'état d'avancement des PPRI, PCS, DICRIM ; - les documents d'urbanisme ; - les actions en matière d'entretien des cours d'eau et des canaux, gestion des zones humides.		
Territoire concerné	L'ensemble des communes prenant part au PAPI		
Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	Asconit consultants (Bureau d'études)
Etudes	Solutions administratives et financières		Lot 4
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan des outils et des démarches existantes - Bon taux de réponse (94%) 		
Lacunes	-		
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du contexte réglementaire et juridique (SCDI, MAPTAM, NOTRe...) - Mise à jour à renouveler tous les ans 		

PLAN DE FIABILISATION DES DIGUES ET DES OUVRAGES		Période 2013 - 2015																																
Objectifs	Monter des scénarios d'aménagement global des ouvrages de protection contre les crues pour homogénéiser et optimiser le degré de protection sur le linéaire																																	
Axe(s)	7																																	
Travaux	<p>Définir les solutions techniques éprouvées pouvant potentiellement être appliquées aux ouvrages du territoire PAPI ; rédaction d'un plan de fiabilisation des ouvrages de protection contre les crues (mesures à prescrire pour assurer leur fonction), qui prend en considération la plus-value écologique et l'intégration paysagère des solutions proposées</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 48%;"> <p style="text-align: center;"><small>Antea Group</small></p> <p style="text-align: center;"><small>SYNDICAT MIXTE D'ETUDE ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI d'intention) de la Garonne en Gironde Définition du schéma de gestion des zones inondables - Lot N°3 : Etude géotechnique Phases 2 et 3 : Plan de fiabilisation et de reconnaissances A78157/B - ID 33049 digue de Tabanac, Le Tourne, Baurech</small></p> <p style="text-align: center;">5. Estimation des délais</p> <p>Les délais de réalisation présentés ci-après, constituent une estimation préliminaire réalisée en considérant :</p> <ul style="list-style-type: none"> que les travaux ou reconnaissances sont réalisés dans leur totalité et de manière globale sur l'ensemble de la digue, des conditions d'accès dites « normales » aux différentes zones de travaux (les éventuels aménagements d'accès, réalisation de pistes ou débroussaillage et abattage pour réalisation des reconnaissances ne sont pas pris en compte), exclusivement les délais de travaux (hors études et période de préparation). <p>L'estimation des délais de réalisation des sondages et travaux préconisés dans le présent rapport est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Réalisation des reconnaissances complémentaires : 3 semaines ➢ Réalisation des travaux : 12 mois <p style="text-align: center;"><small>21</small></p> <p style="text-align: center;"><small>Antea Group</small></p> </div> <div style="width: 48%;"> <p style="text-align: center;"><small>Antea Group</small></p> <p style="text-align: center;"><small>SYNDICAT MIXTE D'ETUDE ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI d'intention) de la Garonne en Gironde Définition du schéma de gestion des zones inondables - Lot N°3 : Etude géotechnique Phases 2 et 3 : Plan de fiabilisation et de reconnaissances A78157/B - ID 33049 digue de Tabanac, Le Tourne, Baurech</small></p> <p style="text-align: center;">6. Préconisation de surveillance et d'entretien</p> <p>6.1. Recommandations pour l'entretien des digues</p> <p>De manière générale, chaque digue et ses abords immédiats doivent faire l'objet d'un nettoyage de la végétation visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Maintenir la digue enherbée en évitant le fauchage après juillet pour laisser le temps à l'herbe de repousser avant l'hiver et constituer ainsi une bonne protection naturelle contre l'érosion, Supprimer les espèces invasives ou risquant de mettre en péril la tenue des ouvrages (broussailles en particulier), Supprimer les arbustes dont le développement racinaire pourrait conduire à générer des désordres, Abattage et évacuation des arbres. Dans le cas où les racines se sont développées dans le corps de digue, le dessouchage devra être réalisé par une entreprise spécialisée afin d'assurer une reconstruction correcte de la digue. <p>Dans le cas où la digue est séparée de la Garonne par des berges boisées, il est impératif de laisser intact les arbres se développant sur la berge (tout en laissant une bande de terrain enherbée en pied de digue) : ils en améliorent la résistance à l'érosion.</p> <p>L'une des principales sources de désordre ou de rupture est liée à la présence de terriers d'animaux fouisseurs traversant le corps de digue ou son assise de fondation. Le traitement ponctuel des terriers est une solution temporaire qui nécessite une surveillance accrue et des interventions répétées. La pose de grillages anti-rongeurs constitue une solution pérenne pour réduire les risques liés aux terriers. La pose d'un tel dispositif est envisagée dans le cas d'une reconstruction complète de la digue. Cependant, cela n'exclut pas la possibilité de sa mise en œuvre au droit d'ouvrages existants présentant un risque important lié aux terriers.</p> <p style="text-align: center;"><small>22</small></p> <p style="text-align: center;"><small>Antea Group</small></p> </div> </div> <p style="text-align: center;"><small>SYNDICAT MIXTE D'ETUDE ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI d'intention) de la Garonne en Gironde Définition du schéma de gestion des zones inondables - Lot N°3 : Etude géotechnique Phases 2 et 3 : Plan de fiabilisation et de reconnaissances A78157/B - ID 33049 digue de Tabanac, Le Tourne, Baurech</small></p> <p>6.2. Organisation de l'exploitation et de la surveillance</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nature de l'intervention</th> <th>Description des actions à mener</th> <th>Fréquence</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="4">EXPLOITATION</td> <td>Entretien courant</td> <td>- Contrôle de la végétation (hors dessouchage) - Nettoyage des ouvrages hydrauliques</td> <td>Au moins 2 fois par an</td> </tr> <tr> <td>Entretien exceptionnel</td> <td>- Nettoyage de la digue et évacuation des embâcles - Nettoyage des ouvrages hydrauliques (embâcles, dépôt de sédiments, ...)</td> <td>A la suite de tout événement ayant sollicité l'ouvrage</td> </tr> <tr> <td>Travaux courants</td> <td>- Tous travaux nécessitant une action sur le corps de digue ou sur des éléments d'un ouvrage hydraulique (dessouchage, réflexion du corps de digue, rehausse, confortement, création ou remise en état d'un ouvrage hydraulique, ...)</td> <td>Suite au constat d'un désordre ou d'une insuffisance dans l'ouvrage (que ce soit à la suite d'une VTA ou non)</td> </tr> <tr> <td>Travaux d'urgence</td> <td>- Réparation d'une brèche - Remise en état d'un ouvrage hydraulique</td> <td>A la suite de tout événement ayant entraîné des désordres sur l'ouvrage</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">SURVEILLANCE</td> <td>Surveillance courante</td> <td>- Noter toute apparition ou évolution de désordres sur la digue ou les ouvrages hydrauliques</td> <td>Lors des entretiens réalisés sur l'ouvrage</td> </tr> <tr> <td>Visites Techniques Approfondies (VTA)</td> <td>- Evaluation de l'état de la protection</td> <td>Classe C : au moins 1 fois tous les 2 ans (cf. décret 11 décembre 2007)</td> </tr> <tr> <td>Inspection en période de crue</td> <td>- Observer le comportement de l'ouvrage au cours d'une crue - Surveillance accrue des singularités ou désordres relevés lors des visites de surveillance précédentes</td> <td>Lors d'un événement exceptionnel venant solliciter l'ouvrage (dans le cas où les conditions de sécurité le permettent)</td> </tr> <tr> <td>Inspection après crue</td> <td>- Relevé des niveaux d'eau atteints par la crue - Constataion de l'état de la protection (brèches, déformation, érosion, fonctionnalité des ouvrages hydrauliques)</td> <td>Après un événement exceptionnel venant solliciter l'ouvrage</td> </tr> <tr> <td>Rapport de surveillance</td> <td>- Synthèse des opérations de surveillance et d'entretien - Description des incidents et événements marquants - Synthèse des travaux et aménagements réalisés</td> <td>Classe C : au moins 1 fois tous les 5 ans (cf. décret 11 décembre 2007)</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;"><small>Tableau 14. Organisation de l'exploitation et de la surveillance</small></p> <p>Extraits du plan de fiabilisation de la digue de la Pimpine - rive gauche</p>		Nature de l'intervention	Description des actions à mener	Fréquence	EXPLOITATION	Entretien courant	- Contrôle de la végétation (hors dessouchage) - Nettoyage des ouvrages hydrauliques	Au moins 2 fois par an	Entretien exceptionnel	- Nettoyage de la digue et évacuation des embâcles - Nettoyage des ouvrages hydrauliques (embâcles, dépôt de sédiments, ...)	A la suite de tout événement ayant sollicité l'ouvrage	Travaux courants	- Tous travaux nécessitant une action sur le corps de digue ou sur des éléments d'un ouvrage hydraulique (dessouchage, réflexion du corps de digue, rehausse, confortement, création ou remise en état d'un ouvrage hydraulique, ...)	Suite au constat d'un désordre ou d'une insuffisance dans l'ouvrage (que ce soit à la suite d'une VTA ou non)	Travaux d'urgence	- Réparation d'une brèche - Remise en état d'un ouvrage hydraulique	A la suite de tout événement ayant entraîné des désordres sur l'ouvrage	SURVEILLANCE	Surveillance courante	- Noter toute apparition ou évolution de désordres sur la digue ou les ouvrages hydrauliques	Lors des entretiens réalisés sur l'ouvrage	Visites Techniques Approfondies (VTA)	- Evaluation de l'état de la protection	Classe C : au moins 1 fois tous les 2 ans (cf. décret 11 décembre 2007)	Inspection en période de crue	- Observer le comportement de l'ouvrage au cours d'une crue - Surveillance accrue des singularités ou désordres relevés lors des visites de surveillance précédentes	Lors d'un événement exceptionnel venant solliciter l'ouvrage (dans le cas où les conditions de sécurité le permettent)	Inspection après crue	- Relevé des niveaux d'eau atteints par la crue - Constataion de l'état de la protection (brèches, déformation, érosion, fonctionnalité des ouvrages hydrauliques)	Après un événement exceptionnel venant solliciter l'ouvrage	Rapport de surveillance	- Synthèse des opérations de surveillance et d'entretien - Description des incidents et événements marquants - Synthèse des travaux et aménagements réalisés	Classe C : au moins 1 fois tous les 5 ans (cf. décret 11 décembre 2007)
Nature de l'intervention	Description des actions à mener	Fréquence																																
EXPLOITATION	Entretien courant	- Contrôle de la végétation (hors dessouchage) - Nettoyage des ouvrages hydrauliques	Au moins 2 fois par an																															
	Entretien exceptionnel	- Nettoyage de la digue et évacuation des embâcles - Nettoyage des ouvrages hydrauliques (embâcles, dépôt de sédiments, ...)	A la suite de tout événement ayant sollicité l'ouvrage																															
	Travaux courants	- Tous travaux nécessitant une action sur le corps de digue ou sur des éléments d'un ouvrage hydraulique (dessouchage, réflexion du corps de digue, rehausse, confortement, création ou remise en état d'un ouvrage hydraulique, ...)	Suite au constat d'un désordre ou d'une insuffisance dans l'ouvrage (que ce soit à la suite d'une VTA ou non)																															
	Travaux d'urgence	- Réparation d'une brèche - Remise en état d'un ouvrage hydraulique	A la suite de tout événement ayant entraîné des désordres sur l'ouvrage																															
SURVEILLANCE	Surveillance courante	- Noter toute apparition ou évolution de désordres sur la digue ou les ouvrages hydrauliques	Lors des entretiens réalisés sur l'ouvrage																															
	Visites Techniques Approfondies (VTA)	- Evaluation de l'état de la protection	Classe C : au moins 1 fois tous les 2 ans (cf. décret 11 décembre 2007)																															
	Inspection en période de crue	- Observer le comportement de l'ouvrage au cours d'une crue - Surveillance accrue des singularités ou désordres relevés lors des visites de surveillance précédentes	Lors d'un événement exceptionnel venant solliciter l'ouvrage (dans le cas où les conditions de sécurité le permettent)																															
	Inspection après crue	- Relevé des niveaux d'eau atteints par la crue - Constataion de l'état de la protection (brèches, déformation, érosion, fonctionnalité des ouvrages hydrauliques)	Après un événement exceptionnel venant solliciter l'ouvrage																															
Rapport de surveillance	- Synthèse des opérations de surveillance et d'entretien - Description des incidents et événements marquants - Synthèse des travaux et aménagements réalisés	Classe C : au moins 1 fois tous les 5 ans (cf. décret 11 décembre 2007)																																
Territoire concerné	Tous les ouvrages de protection contre les crues sur le territoire de la Garonne																																	

Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	Antea (Bureau d'études)
Etudes	Diagnostic des ouvrages et plan de fiabilisation		Lot 3
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Estimation des coûts réels de construction et d'entretien des projets d'aménagements sur une période de 30 ans - Liste et couts estimatifs des travaux et interventions nécessaires au bon fonctionnement des ouvrages 		
Lacunes	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour nécessaire 		
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Les deux digues inaccessibles ont fait l'objet d'une estimation grossière à partir de la défaillance globale d l'ouvrage. - Le montant élevé (15,2 M€) pour le confortement des ouvrages et 8,4 M€ pour conforter les berges de la Garonne 		

•

REDACTION DE « CCTP GUIDE » DE FIABILISATION DES OUVRAGES		Période 2013 - 2015	
Objectifs	Monter des scénarios d'aménagement global des ouvrages de protection contre les crues pour homogénéiser et optimiser le degré de protection sur le linéaire		
Axe(s)	7		
Travaux	Rédaction d'un CCTP type associé à une coupe type de confortement de l'ouvrage		
Territoire concerné	Tous les types d'ouvrages recensés sur le périmètre du PAPI		
Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	Antea (Bureau d'études)
Etudes	Diagnostic des ouvrages et plan de fiabilisation		Lot 3
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Un cahier des charges par type de digue - Estimation du coût des travaux - Diffusion à chaque gestionnaire 		
Lacunes	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de données géotechniques 		
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Les estimations nécessitent d'être affinées et mise à jour 		

SYNTHESE DU MONTAGE FINANCIER, JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF DES SCENARIOS RETENUS			Période 2013 - 2015
Objectifs	Monter des scénarios d'aménagement global des ouvrages de protection contre les crues de manière à homogénéiser et optimiser le degré de protection sur le linéaire d'étude		
Axe(s)	7		
Travaux	Rédaction d'une synthèse pour chaque casier hydraulique suivant les scénarios retenus par le comité de pilotage		
Territoire concerné	Tous les casiers hydrauliques ou ouvrages retenus par le comité de pilotage		
Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	
Etudes	Solutions administratives et financières		Lot 4
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de synthèse des études, reprenant les résultats des ACB, les projets de test d'aménagement des ouvrages de protection - Diffusion aux parties prenantes du PAPI 		
Lacunes	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de concertation des populations concernées 		
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Informations complexes données aux élus, qui ne sont pas toujours gestionnaires des ouvrages. - Les communes et EPCI ne disposent pas de la compétence technique - Evolution en cours de la réglementation des ouvrages et des compétences des collectivités 		

INFORMER ET SENSIBILISER SUR LE RISQUE			Période 2013 - 2015
Objectifs	Mettre au point une stratégie de gestion des inondations à l'échelle de la vallée		
Axe(s)	1		
Travaux	Organisation de réunions de concertation et de travail (présentation des conclusions du programme d'études) destinées aux acteurs de l'aménagement du territoire		
Territoire concerné	Tout le périmètre du PAPI		
Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	Artelia, Hydratec (Bureaux d'études)
Etudes	Hydrauliques et modélisation		Lot 1 et AMO
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Partage de la connaissance acquise par les études sur le territoire du PAPI avec les élus et les acteurs locaux - Amélioration de la sensibilisation des élus, des acteurs et de la population - Recueil des idées d'aménagement et premiers avis et doléances sur les hypothèses d'aménagement du territoire 		
Lacunes	<ul style="list-style-type: none"> - A part les propriétaires riverains invités au travers des ASA, la population n'a pas été associée 		
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - En raison de la nécessité de tenir des réunions de sensibilisation et d'information des élus et acteurs, afin d'homogénéiser les connaissances, il n'a pas été possible d'associer la population 		

ENQUETE SUR LA MISE A JOUR LES OUTILS REGLEMENTAIRES POUR LA PREVENTION DU RISQUE			Période 2013 - 2015	
Objectifs	Informier et sensibiliser les élus sur l'organisation et la gestion d'une crise et se mettre en conformité avec la réglementation			
Axe(s)	1			
Travaux	Enquête réalisée auprès des élus des communes et des EPCI ainsi qu'auprès des gestionnaires d'ouvrage			
Territoire concerné	Tout le périmètre du PAPI			
Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	Asconit (bureau d'étude)	
Etudes	Solutions administratives et financières		Lot 4	
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne prise en considération du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme (environ 87% des communes) - Environ 76% des communes disposent d'un PCS - Environ 29% des communes disposent d'un DICRIM 			
Lacunes	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs communes du territoire n'ont pas procédé à une campagne d'information et de sensibilisation depuis plusieurs années. Les documents d'informations ne sont pas toujours facilement disponibles, si ce n'est absent. Ainsi en mars 2014, 15 communes disposaient d'un document approuvé, et 2 étaient en cours d'élaboration 			
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Hétérogénéité de la sensibilisation de la population du territoire, en particulier liée aux néo-arrivants - Le DDRM en cours de révision 			

2.2 Bilan technique et perspectives

Le PAPI d'Intention a été cofinancé par le SMEAG, ses partenaires et le Feder Aquitaine :

	Coût global	Etat		FEDER aquitaine	SMEAG + Région aq + CD33
		BOP181	FRRNM		
Animation PAPI	75 436 €	20 752 €	0	22 631 €	32 053 €
Etudes	530 000 €	0	126 414,78 €	159 000 €	106 000 €
Total	605 436 €	20 752 €	126 414,78 €	181 631 €	138 053 €

Cf. Tableau SAFPA finalisé en annexe 1

Contexte :

La Garonne girondine est un territoire particulièrement complexe, vulnérable aux inondations fluviales et aux submersions marines. Il nécessite une approche globale et coordonnée pour apporter une réponse commune à la gestion des risques d'inondations, et pour mener des actions cohérentes envers la population à l'échelle des territoires concernés.

Les études menées dans le cadre de ce premier PAPI d'Intention ont permis d'obtenir :

- Une base de données SIG et un modèle hydraulique du fonctionnement de la vallée ;

- Un premier diagnostic des ouvrages et une estimation financière de leur plan de fiabilisation ;
- Une analyse administrative et juridique de la gestion des ouvrages et de l'évolution des maîtrises d'ouvrages (ASA, propriétaires privés, communes, syndicats, département...) ;
- Une étude des différents scénarios d'aménagement possible par secteur homogène et par casier hydraulique ;
- L'analyse coûts/bénéfices des options d'aménagement par casier et secteur homogène.

Malgré les nombreux acquis techniques (diagnostic des ouvrages, des gestionnaires et modélisation hydraulique, identification des enjeux), ce premier PAPI s'est achevé mi-2015, dans une grande « confusion » sur la gouvernance du risque sur le territoire. En effet, la loi MAPTAM (2014) et la loi NOTRe (2015) et les évolutions réglementaires sur les ouvrages de protection ont chamboulé l'organisation administrative, les compétences techniques des EPCI existants et les modalités de classement des ouvrages.

En effet, les 9 EPCI ayant participé à ce projet ont été regroupés en 6 nouveaux EPCI : nouveaux territoires, nouvelles compétences, réorganisation des services... et le plus souvent, découverte du patrimoine des digues et ouvrages de protection ainsi que de la gestion du risque inondation de la Garonne.

De plus les ouvrages du territoire, historiquement majoritairement gérée par les Associations Syndicales Autorisées (ASA) vont être transférés aux EPCI afin qu'ils engagent les procédures de classement nécessaires.

Diagnostic technique : cf. document B du PEP au PAPI

Perspectives :

Pour faire aboutir un dossier de PAPI cohérent sur ce territoire, plusieurs compléments sont apparus nécessaires :

- meilleure concertation et diffusion de l'information auprès des élus et de la population ;
- compléments d'analyse de vulnérabilité du territoire et pour le classement des ouvrages de protection ;
- complément du modèle hydraulique notamment concernant l'évènement extrême et les évènements de submersion marine ;
- la mise en place d'une gouvernance globale adaptée de la gestion des inondations ;
- l'établissement d'une réelle stratégie globale et partagée de gestion du risque inondation, englobant les zones non protégées et l'aménagement urbain de la plaine ;
- la mise à niveau des outils réglementaires : PCS, DICRIM...
- analyse de solutions alternatives aux ouvrages et études environnementales.

Il était alors prématuré en 2015 d'envisager l'élaboration d'un PAPI complet pour lequel il manquerait non seulement ces éléments de diagnostic, mais aussi des maîtres d'ouvrages pour porter les actions.

Un complément d'animation a été envisagé par le SMEAG, afin d'établir le dossier adéquat, répondant au cahier des charges PAPI II.

III. BILAN DE L'ANIMATION ET ELABORATION DU PROGRAMME D'ETUDES PREALABLES AU PAPI 2015-2021

Le SMEAG a souhaité accompagner les collectivités dans leur prise en charge des connaissances issues du PAPI d'Intention. Il a été accompagné financièrement par l'Agence de l'eau Adour-Garonne (animation en régie et prestations).

3.1 Bilan des actions menées

POURSUITE DE L'ANIMATION DU DOSSIER PAPI		Période 2015 - 2021	
Objectifs	Partager le projet de PAPI en vue d'élaborer un PAPI complet		
Axe(s)	0		
Travaux	Porter à connaissance, analyses techniques et thématiques, animation des concertations locales, et notamment auprès des nouveaux acteurs du territoire, montage du dossier PAPI		
Territoire concerné	Tout le périmètre du PAPI		
Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	/
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en réseaux des nouveaux acteurs locaux - Information des nouveaux acteurs locaux sur les résultats du PAPI d'intention et sur la prise de la compétence GEMAPI - Meilleure connaissance et prise en compte du risque sur les territoires - Cf. dossier PEP - concertation - Mise en œuvre d'une équipe projet et corédaction du projet de dossier entre le SMEAG, les EPCI et la DDTM33 		
Lacunes	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés liées à la gouvernance : 6 EPCI et 58 communes qui ne sont pas adhérents au SMEAG. - Gouvernance globale du projet n'est pas établie 		
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du contexte administratif et législatif a retardé l'émergence d'une stratégie de gestion du risque d'inondation (MAPTAM, NOTRe, SCDI, GEMAPI, décret digues, PAPI III, loi Fesneau) - Evolution des gestionnaires des ouvrages => vers une gestion politique ? - Appropriation politique lente notamment liée au contexte évolutif - Sous-estimation de l'élaboration du programme basé sur une stratégie partagée (hors axe 7) 		

ASSISTANCE A LA REDACTION DU DOSSIER		Période 2016 - 2018	
Objectifs	Accompagner le maître d'ouvrage durant la phase d'instruction et de labellisation du dossier PAPI		
Axe(s)	0		
Travaux	Aide à la rédaction du dossier de PAPI complet (bilan du PAPI d'intention, synthèses, cartographies, ...)		
Territoire concerné	Tout le périmètre du PAPI		
Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	Hydratec (Bureau d'études)
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un projet de dossier de demande de labellisation du PAPI complet - Identification des manques du PAPI d'intention pour monter un PAPI complet 		
Lacunes	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'identification possible des maitres d'ouvrages des actions (réforme en cours) 		
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation des derniers textes réglementaires relatifs aux systèmes d'endiguements, PAPI, travaux de réduction de la vulnérabilité durant la phase de rédaction : processus itératif - Difficultés à approfondir une stratégie et à écrire le programme d'actions 		

PLAQUETTE D'INFORMATION SUR LE PAPI ET LA GEMAPI **Période 2015 - 2021**

Objectifs Informer et sensibiliser les acteurs sur le PAPI et les inondations de la Garonne
Axe(s) 1 ; 6 ; 7

Réalisation et diffusion d'une plaquette de communication à plusieurs volets,

LE PROGRAMME D'ACTION DE PREVENTION DES INONDATIONS DE LA GARONNE GIRONDINE

Le Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) de la Garonne girondine, porté par le SMEAG, vise à construire avec les collectivités locales une stratégie concertée face au risque d'inondations et à définir les actions qu'elles pourront mettre en œuvre à différentes échelles.

De l'analyse du territoire grâce au PAPI d'intention ...
 Elabore entre 2013 et 2015, le PAPI d'intention apporte aux partenaires un outil de connaissance et d'aide à la décision. Il propose un diagnostic partagé du territoire et de ses enjeux, permettant une meilleure compréhension du territoire et du fonctionnement hydraulique de la vallée. Ces résultats, présentés par le SMEAG lors de réunions locales, ont nourri les décisions de chacun sur les choix politiques de réduction du risque d'inondation, permettant ainsi d'envisager des pistes d'actions et d'échanger sur les projets locaux à l'échelle de ce risque désormais mieux connu.

... Vers l'action avec le PAPI complet
 Le PAPI complet complet et permet de contractualiser avec l'Etat toutes les actions que les collectivités, et les acteurs du territoire ont décidé de mettre en place pour répondre à une stratégie commune de réduction de la vulnérabilité du territoire. Sept domaines d'action doivent être investis pour que les collectivités soient accompagnées financièrement pour leur réalisation (cf graphique).

Afin de co-construire un PAPI complet, l'animation d'un nouveau cycle de concertation locale pour les acteurs de la gestion des inondations et de l'aménagement du territoire est nécessaire. Ces réunions seront organisées au niveau local dans le but d'établir une stratégie partagée ainsi que le programme des actions à mener à l'échelle du territoire. Le SMEAG, garant de la cohérence amont aval et vis à vis des autres programmes d'actions (PAPI Eauville, SLGRI de Bordeaux Métropole, et de Tonnins Marnandis, SAGE Vallée de la Garonne, SCOT, ...) de sa bonne organisation, ainsi que des calendriers de mise en œuvre, poursuit en être chargé.

Des PAPI « nouvelle génération » dès janvier 2018
 Selon le nouveau cahier des charges, les PAPI de troisième génération (dits PAPI III) insisteront sur la concertation et les actions visant à réduire la vulnérabilité des territoires plutôt que de se focaliser sur les seuls ouvrages hydrauliques. L'émergence d'une volonté politique forte ainsi que l'engagement des acteurs permettront la réduction de la vulnérabilité du territoire de la Garonne girondine face au risque d'inondation. Appuyés par un PAPI de troisième génération, les actions engagées seront d'autant plus cohérentes avec les besoins du territoire et permettront entre autres de limiter les dommages, de sensibiliser et de sécuriser la population.

LES INONDATIONS EN GARONNE GIRONDINE

Le territoire de la Garonne girondine est sujet à des inondations fluviales (débordements de cours d'eau) et/ou une submersion marine sur la partie aval du territoire. La prévention des inondations est complexe en raison de types de crues variés (crue hivernale, crue de printemps) ainsi que des nombreux affluents (Lot, Tarn et Ariège).

De multiples crues ont déjà eu lieu par le passé, dont les plus importantes sont celles de 1875 ou celle de 1930, dont la période de retour est de 80 ans. Si les petites inondations de la Garonne girondine permettent d'enrichir les terres de la vallée, ce sont les crues de très forte importance qui représentent une réelle menace pour les enjeux socio-économiques (habitat denses, activités économiques, etc.) de façon directe ou indirecte. Le territoire du PAPI commença cependant à être vulnérable à partir de crues décennales.

Repères
 Face au risque d'inondation, la connaissance du territoire est l'élément central de toute politique de prévention. À chaque échelle territoriale, des documents visent à prévenir les conséquences des inondations par l'information, la réglementation ou la mise en place d'actions locales.

Travaux

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE : QUI FAIT QUOI ?

Gestion des milieux aquatiques et prévention des Inondations (GEMAPI) : des compétences confiées aux Intercommunalités dès 2018.
www.gemapi.fr

La loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) du 24 janvier 2014 réorganise les missions des services publics, parmi lesquelles les compétences de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations. Les missions regroupées sous la compétence GEMAPI sont maintenant transférées de plein droit aux communes.

La loi NOTRe du 7 août 2015 renforce et planifie la prise de compétence GEMAPI. Au 1^{er} janvier 2016, la compétence GEMAPI sera obligatoire pour toutes les intercommunalités, qui pourront ensuite la transférer ou la déléguer à un syndicat mixte de droit commun, un EPAGE ou un EPFB. Les ouvrages de protection contre les inondations et les submersions marines, réalisés ou entrepris par les intercommunalités, relevant de leur gestion suivant un périmètre hydrauliquement et fonctionnellement cohérent, et pour un niveau de protection que la collectivité aura à charge de définir à partir de l'étude de danger de chaque ouvrage.

Mise en cohérence des ouvrages de protection avec le décret digues
 Le nouveau décret digues en vigueur depuis le 14 mai 2015, clarifie la réglementation, et redéfinit les types et les catégories des ouvrages participant à la protection contre les inondations en fonction des seuils de population protégée et des hauteurs des ouvrages. Ainsi, le dimensionnement doit se faire aujourd'hui sur des systèmes d'endiguement complets participant à la protection du territoire pour un niveau de protection donnée.

Les acteurs de la prévention des inondations
 Les acteurs de la prévention des risques sont nombreux, et opèrent à différentes échelles. Leurs responsabilités ne sont pas modifiées suite à la nouvelle organisation territoriale et à la compétence GEMAPI.

L'Etat doit améliorer la connaissance du risque via l'actualisation des cartes de zones inondables et PPR, le contrôle l'application de la réglementation en matière d'ouvrages hydrauliques de protection de l'eau, l'assurance l'alerte et la prévention des crues, et soutenir les communes aux moyens insuffisants pour faire face à une crise.

Le Maire de chaque commune soumise à un risque doit informer préventivement ses administrés, et prendre en compte le risque dans les décisions (document d'urbanisme, délibération d'autorisations d'urbanisme). Le Maire exerce ses missions de police générale, de surveillance et d'alerte, et de gestion de crise. Enfin il peut intervenir sur un cours d'eau en cas de carence des propriétaires.

Les citoyens doivent se tenir informés et savoir limiter leur vulnérabilité individuelle, et s'ils vendent ou louent leur bien, ils doivent informer l'acquéreur de l'existence d'un risque.

Les gestionnaires actuels des digues sont tenus d'assurer la gestion de ces ouvrages jusqu'à leur inclusion dans un système d'endiguement. Les ouvrages aujourd'hui classés, qui ne seront pas inclus dans un système déclaré par une collectivité, perdent leur statut de digue.

LES DOCUMENTS DE PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION EN FRANCE

Union européenne
 >>> Directive inondation de 2007

● Réglementaire
 ● Stratégique
 ● Contractuel
 ● Informatif

France
 >>> Stratégie nationale de gestion des risques d'inondation SNGRI
 >>> Lois / décrets / circulaires

Bassin Hydrographique
 >>> Plan de gestion des risques inondation PGRI
 >>> Atlas des zones inondables AZI

Communes et communautés de communes
 >>> Plan communal de sauvegarde PCS
 >>> Document d'information communal sur les risques majeurs DICRIM
 >>> Plans de prévention du risque inondation PPRI
 >>> Plan local d'urbanisme PLU
 >>> Schéma de cohérence territoriale SCOT
 >>> Information acquéreur locataire

Territoire soumis au Risque inondation
 >>> Territoires à risque important d'inondation TRI
 >>> Stratégie locale de gestion du risque d'inondation SLGRI
 >>> Programme d'action de prévention des inondations PAPI
 >>> Répères de crues...

Extraits de la plaquette d'information sur le PAPI (juillet 2017)

Territoire concerné Tout le territoire du PAPI - diffusion à toute les communes en plusieurs exemplaires

Maître d'ouvrages	SMEAG - Régie	Intervenants	/
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Information et mise à niveau de l'ensemble des parties prenantes du PAPI sur les thèmes de la GEMAPI, le bilan succinct du PAPI d'intention, ainsi que les attentes pour la poursuite du projet - Rédaction des fiches complémentaires à la plaquette 		
Lacunes	- Pas de diffusion des fiches complémentaires à la plaquette		
Difficultés			

MISE A JOUR DE L'ENQUETE SUR LES OUTILS REGLEMENTAIRES POUR LA PREVENTION DU RISQUE		Période 2017 - 2020	
Objectifs	Informer et sensibiliser les élus sur l'organisation et la gestion d'une crise et se mettre en conformité avec la réglementation Disposer de l'information concernant les moyens des communes pour l'information des populations et de gestion de la crise : DICRIM, PCS, autres		
Axe(s)	1		
Travaux	Complément d'enquête en plusieurs étapes réalisé auprès des élus des communes et des EPCI ainsi qu'auprès des gestionnaires d'ouvrages		
Territoire concerné	Tout le périmètre du PAPI		
Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	Régie
Etudes			
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure prise en considération du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme (environ 87% des communes) - Près de 90% des communes disposent d'un PCS (2020) - Moins du 1/4 des communes disposent d'un DICRIM (2020) 		
Lacunes	<ul style="list-style-type: none"> - Difficile d'obtenir des réponses fiables des communes - Nombreuses communes du territoire n'ont pas procédé à une campagne d'information et de sensibilisation depuis plusieurs années. Les documents d'informations ne sont pas toujours facilement disponibles, voire absent. - En mai 2020, il reste 7 communes (sur 58) non pourvue de PCS obligatoire, mais nombreux PCS sont obsolètes. Concernant les DICRIM, nombreux documents sont encore à réaliser ou mettre à jour en s'appuyant sur le DDRM. 		
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Peu d'évolutions depuis l'enquête de 2014, sauf pour les PCS. - À la suite du transfert des compétences GEMAPI, il subsiste une grosse incompréhension des rôles de chacun sur le territoire concernant la gestion de crise et la gestion des ouvrages ; - Hétérogénéité de la sensibilisation de la population du territoire et des élus, en particulier liée aux néo-arrivants - Le DDRM toujours en cours de révision 		

REALISATION D'UNE SYNTHÈSE POUR PORTER A CONNAISSANCE SUR LES SYSTEMES D'ENDIGUEMENT POTENTIELS		Période 2016 - 2018	
Objectifs	Accompagner les communautés de communes dans l'identification des digues pouvant être classées en tant que système d'endiguement		
Axe(s)	1 ; 7		
Travaux	Elaboration d'une synthèse des études du PAPI d'Intention pour porter à connaissance sur les systèmes d'endiguement potentiel de chaque EPCI-FP, des montants estimés des études, des travaux et de l'entretien (identifiés dans le cadre du PAPI d'intention), et présentation des interdépendances des systèmes. Diffusion aux acteurs locaux dans le cadre des commissions GEMAPI de février 2018		
Territoire concerné	Toutes les communautés de communes		
Maître d'ouvrages	CD 33	Intervenants	/
Acquis	- Porter à connaissance synthétique de l'ensemble des informations issues des résultats du PAPI d'intention et de la prise en compte des dernières modifications réglementaires, spécifique à chaque EPCI		
Lacunes			
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Passer d'une vision de casier hydraulique à une vision de système d'endiguement par EPCI-FP - Un choix devra être réalisé afin de maintenir un système fiable par EPCI 		

ANALYSE DE VULNERABILITE TERRITOIRE PAR COMMUNAUTE DE COMMUNES		Période 2016 - 2018	
Objectifs	Accompagner les nouveaux interlocuteurs des communautés de communes pour caractériser la vulnérabilité de leur territoire au risque d'inondation de la Garonne et de développer une stratégie et un programme d'action		
Axe(s)	1 ; 5		
Travaux	Proposer une synthèse sur la vulnérabilité de chaque EPCI-FP aux évènements d'inondation fréquents et moyens, et des propositions d'actions adaptées. Identification des enjeux inondables selon différents évènements et par EPCI		
Territoire concerné	Les 5 communautés de communes du territoire		
Maître d'ouvrages	SMEAG - régie	Intervenants	/
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion d'un atlas des enjeux et de fiches synthétiques par évènement pour chaque CdC - Amélioration de l'appropriation de la connaissance du territoire par les acteurs locaux 		
Lacunes	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'analyse de la vulnérabilité pour un évènement extrême (seules les hauteurs d'eau sont significatives, mais difficiles à analyser avec les données acquises) - Pas d'analyse de la vulnérabilité organisationnelle, ou de la vulnérabilité indirecte 		
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Réutilisation de la base de données (en raison des métadonnées partielles) - Difficultés à faire tourner le modèle hydraulique 		

ARBORESCENCE DE LA BASE DE DONNEES DU MODELE HYDRAULIQUE		PERIODE 2016 - 2018																																																																																																		
Objectifs	Favoriser la diffusion et le partage des données récoltées durant les études du PAPI																																																																																																			
Axe(s)	Axe 0 ; 1																																																																																																			
Travaux	Recensement des données disponibles sur la base de données et identification de leurs métadonnées																																																																																																			
	<p>Description de la base de données du PAPI de la Garonne girondine</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de données</th> <th>Dossier</th> <th>Sous-dossier</th> <th>Couches disponibles</th> <th>Format</th> <th>Date</th> <th>Source</th> <th>Généalogie</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2003_GPMB</td> <td>Courbes de niveau</td> <td>/</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> Bathy Garonne 2003 Iso </td> <td>DWG, DXF</td> <td>2003</td> <td rowspan="2">Grand Port Maritime de Bordeaux</td> <td>Couche(s) source(s) non utilisées dans l'étude</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Points</td> <td>/</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> 2003_GPMB_Bathymetrie Marche 2003 maille 5m </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> Shaperfile xyz </td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="3">2007_GPMB</td> <td>Courbes de niveau</td> <td>/</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> 1132-BATH-NGF-ISO-001 Iso colorisé 1132-BATH-NGF-ISO-RC-001 Cartouche Iso_bath </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> DWG DWG DXF </td> <td>2007</td> <td></td> <td>Couche(s) source(s)</td> </tr> <tr> <td>Points</td> <td>/</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> 2007_GPMB_bathy_total 2007_GPMB_Bathymetrie_L93 Garonne Bathy 12 2007 – tri1m Secteur 1 Amont tri1m Secteur 1 Amont Secteur 2 centra Amont – tri1 Secteur 2 centra Amont Secteur 3 centra Aval – tri1m Secteur 3 centra Aval Secteur 4 aval – tri1m Secteur 4 aval </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> XYZ shaperfile XYZ XYZ XYZ XYZ XYZ XYZ XYZ </td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Profils</td> <td>/</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> 1132-BATH-NGF-PROFS-0002 Cartouche 1132-BATH-NGF-PROFS-002 Profils </td> <td>DWG</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="6">20140606_GPMB_ScanBathyHisto</td> <td rowspan="2">1925</td> <td>geolocalise</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> 1925_1 à 1925_6 Bathy_1925 </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> XLM, POINTS, TIFF, TAB GSP, VRT, OVR </td> <td>1925 (scanné en 2014)</td> <td></td> <td rowspan="2">Fichier(s) source(s)</td> </tr> <tr> <td>/</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> 1925 1925_1 à 1925_6 Plan TA219 à Plan TA224 </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> PDF JPEG PDF </td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>1928</td> <td>/</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> Plan TA225 à Plan TA229 </td> <td>JPEG, PDF, TAB</td> <td>1928 (scanné en 2014)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">1936</td> <td>/</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> 1936 1936_1 à 1936_16 Plan TA230 à Plan TA246 </td> <td>JPEG, PDF (tous)</td> <td>1936 (scanné en 2014)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Geolocalise</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> 1926_1 1926_2 1926_4 1926_5 1926_9 1926_15 Bathy_1936 </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> XML, POINTS, TIFF XML, POINTS, TIFF XML, POINTS, TIFF XML, POINTS, TIFF XML, POINTS, TIFF XML, POINTS, TIFF GSP, VRT, OVR </td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>1938</td> <td>/</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> 1938 1938_1 à 1938_24 Plan TA247 à Plan TA276 </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> JPEG, PDF JPEG, TAB, VRT PDF </td> <td>1938 (scanné en 2014)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>1977</td> <td>/</td> <td>Plan TA277 à Plan TA289</td> <td>PDF</td> <td>1977 (scanné en 2014)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>1979</td> <td>/</td> <td>Plan TA 290 à Plan TA294</td> <td>PDF</td> <td>1979 (scanné en 2014)</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Type de données	Dossier	Sous-dossier	Couches disponibles	Format	Date	Source	Généalogie	2003_GPMB	Courbes de niveau	/	<ul style="list-style-type: none"> Bathy Garonne 2003 Iso 	DWG, DXF	2003	Grand Port Maritime de Bordeaux	Couche(s) source(s) non utilisées dans l'étude		Points	/	<ul style="list-style-type: none"> 2003_GPMB_Bathymetrie Marche 2003 maille 5m 	<ul style="list-style-type: none"> Shaperfile xyz 			2007_GPMB	Courbes de niveau	/	<ul style="list-style-type: none"> 1132-BATH-NGF-ISO-001 Iso colorisé 1132-BATH-NGF-ISO-RC-001 Cartouche Iso_bath 	<ul style="list-style-type: none"> DWG DWG DXF 	2007		Couche(s) source(s)	Points	/	<ul style="list-style-type: none"> 2007_GPMB_bathy_total 2007_GPMB_Bathymetrie_L93 Garonne Bathy 12 2007 – tri1m Secteur 1 Amont tri1m Secteur 1 Amont Secteur 2 centra Amont – tri1 Secteur 2 centra Amont Secteur 3 centra Aval – tri1m Secteur 3 centra Aval Secteur 4 aval – tri1m Secteur 4 aval 	<ul style="list-style-type: none"> XYZ shaperfile XYZ XYZ XYZ XYZ XYZ XYZ XYZ 				Profils	/	<ul style="list-style-type: none"> 1132-BATH-NGF-PROFS-0002 Cartouche 1132-BATH-NGF-PROFS-002 Profils 	DWG				20140606_GPMB_ScanBathyHisto	1925	geolocalise	<ul style="list-style-type: none"> 1925_1 à 1925_6 Bathy_1925 	<ul style="list-style-type: none"> XLM, POINTS, TIFF, TAB GSP, VRT, OVR 	1925 (scanné en 2014)		Fichier(s) source(s)	/	<ul style="list-style-type: none"> 1925 1925_1 à 1925_6 Plan TA219 à Plan TA224 	<ul style="list-style-type: none"> PDF JPEG PDF 			1928	/	<ul style="list-style-type: none"> Plan TA225 à Plan TA229 	JPEG, PDF, TAB	1928 (scanné en 2014)			1936	/	<ul style="list-style-type: none"> 1936 1936_1 à 1936_16 Plan TA230 à Plan TA246 	JPEG, PDF (tous)	1936 (scanné en 2014)			Geolocalise	<ul style="list-style-type: none"> 1926_1 1926_2 1926_4 1926_5 1926_9 1926_15 Bathy_1936 	<ul style="list-style-type: none"> XML, POINTS, TIFF XML, POINTS, TIFF XML, POINTS, TIFF XML, POINTS, TIFF XML, POINTS, TIFF XML, POINTS, TIFF GSP, VRT, OVR 			1938	/	<ul style="list-style-type: none"> 1938 1938_1 à 1938_24 Plan TA247 à Plan TA276 	<ul style="list-style-type: none"> JPEG, PDF JPEG, TAB, VRT PDF 	1938 (scanné en 2014)			1977	/	Plan TA277 à Plan TA289	PDF	1977 (scanné en 2014)			1979	/	Plan TA 290 à Plan TA294	PDF	1979 (scanné en 2014)	
Type de données	Dossier	Sous-dossier	Couches disponibles	Format	Date	Source	Généalogie																																																																																													
2003_GPMB	Courbes de niveau	/	<ul style="list-style-type: none"> Bathy Garonne 2003 Iso 	DWG, DXF	2003	Grand Port Maritime de Bordeaux	Couche(s) source(s) non utilisées dans l'étude																																																																																													
	Points	/	<ul style="list-style-type: none"> 2003_GPMB_Bathymetrie Marche 2003 maille 5m 	<ul style="list-style-type: none"> Shaperfile xyz 																																																																																																
2007_GPMB	Courbes de niveau	/	<ul style="list-style-type: none"> 1132-BATH-NGF-ISO-001 Iso colorisé 1132-BATH-NGF-ISO-RC-001 Cartouche Iso_bath 	<ul style="list-style-type: none"> DWG DWG DXF 	2007		Couche(s) source(s)																																																																																													
	Points	/	<ul style="list-style-type: none"> 2007_GPMB_bathy_total 2007_GPMB_Bathymetrie_L93 Garonne Bathy 12 2007 – tri1m Secteur 1 Amont tri1m Secteur 1 Amont Secteur 2 centra Amont – tri1 Secteur 2 centra Amont Secteur 3 centra Aval – tri1m Secteur 3 centra Aval Secteur 4 aval – tri1m Secteur 4 aval 	<ul style="list-style-type: none"> XYZ shaperfile XYZ XYZ XYZ XYZ XYZ XYZ XYZ 																																																																																																
	Profils	/	<ul style="list-style-type: none"> 1132-BATH-NGF-PROFS-0002 Cartouche 1132-BATH-NGF-PROFS-002 Profils 	DWG																																																																																																
20140606_GPMB_ScanBathyHisto	1925	geolocalise	<ul style="list-style-type: none"> 1925_1 à 1925_6 Bathy_1925 	<ul style="list-style-type: none"> XLM, POINTS, TIFF, TAB GSP, VRT, OVR 	1925 (scanné en 2014)		Fichier(s) source(s)																																																																																													
		/	<ul style="list-style-type: none"> 1925 1925_1 à 1925_6 Plan TA219 à Plan TA224 	<ul style="list-style-type: none"> PDF JPEG PDF 																																																																																																
	1928	/	<ul style="list-style-type: none"> Plan TA225 à Plan TA229 	JPEG, PDF, TAB	1928 (scanné en 2014)																																																																																															
	1936	/	<ul style="list-style-type: none"> 1936 1936_1 à 1936_16 Plan TA230 à Plan TA246 	JPEG, PDF (tous)	1936 (scanné en 2014)																																																																																															
		Geolocalise	<ul style="list-style-type: none"> 1926_1 1926_2 1926_4 1926_5 1926_9 1926_15 Bathy_1936 	<ul style="list-style-type: none"> XML, POINTS, TIFF XML, POINTS, TIFF XML, POINTS, TIFF XML, POINTS, TIFF XML, POINTS, TIFF XML, POINTS, TIFF GSP, VRT, OVR 																																																																																																
	1938	/	<ul style="list-style-type: none"> 1938 1938_1 à 1938_24 Plan TA247 à Plan TA276 	<ul style="list-style-type: none"> JPEG, PDF JPEG, TAB, VRT PDF 	1938 (scanné en 2014)																																																																																															
1977	/	Plan TA277 à Plan TA289	PDF	1977 (scanné en 2014)																																																																																																
1979	/	Plan TA 290 à Plan TA294	PDF	1979 (scanné en 2014)																																																																																																
<p>5 Smeag – A.DESQUIRET, le mardi 3 avril 2018</p> <p>Extrait de l'arborescence de la base de données du modèle hydraulique du PAPI</p>																																																																																																				
Territoire concerné	Les 5 communautés de communes du territoire																																																																																																			
Maître d'ouvrages	SMEAG	Intervenants	Assistance /CDG31																																																																																																	
Acquis	<ul style="list-style-type: none"> Base de données diffusable et diffusée aux acteurs locaux du territoire dans le cadre de leurs études (classement des systèmes d'endiguement, PLUi, ...) Identification des données nécessaires et utilisables dans le cadre des études de dangers sur les systèmes d'endiguement 																																																																																																			
Lacunes																																																																																																				
Difficultés	- Sources d'information multiples (données, rapports d'études, ...)																																																																																																			

3.2 Bilan technique

A l'issue des différentes phases d'animation, certains compléments ont pu être apportés aux collectivités. Cependant les attendus du cahier des charges du PAPI ayant évolué à deux reprises, il a été décidé en septembre 2019, en concertation avec les parties prenantes, d'élaborer un nouveau PAPI d'Intention, afin d'obtenir les compléments nécessaires au PAPI complet.

Des prestations techniques complémentaires ont été engagées (Hydratec) afin d'établir une synthèse du dossier et les manques concernant le futur PAPI.

Des prestations de services ont permis de produire, imprimer et de diffuser des supports de communication (plaquette PAPI).

L'animation nécessaire à l'élaboration du projet a été menée par un chargé de mission du SMEAG (80% ETP) aidé temporairement par un stagiaire et par les fonctions supports de l'équipe du SMEAG en tant que de besoin.

Selon les périodes l'Agence de l'Eau Adour Garonne a accompagné financièrement le SMEAG, à 50 % pour l'animation et les prestations jusqu'en 2019, ainsi qu'au taux de 30% de l'animation jusqu'en septembre 2020.

IV. SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

La Garonne girondine est un territoire particulièrement complexe et vulnérable aux inondations fluviales et aux submersions marines. Il nécessite une approche globale et coordonnée pour apporter une réponse commune à la gestion des risques d'inondations, et pour mener des actions cohérentes envers la population à l'échelle des territoires concernés.

Les études menées dans le cadre de ce premier PAPI d'Intention ont permis d'obtenir :

- Une base de données SIG et un modèle hydraulique du fonctionnement de la vallée ;
- Un premier diagnostic des ouvrages et une estimation financière de leur plan de fiabilisation ;
- Une analyse administrative et juridique de la gestion des ouvrages et de l'évolution des maîtrises d'ouvrages (ASA, propriétaires privés, communes, syndicats, département...) ;
- Une étude des différents scénarios d'aménagement possible par secteur homogène et par casier hydraulique ;
- L'analyse coûts/bénéfices des options d'aménagement par casier et secteur homogène.

Malgré les nombreux acquis techniques (diagnostic des ouvrages, des gestionnaires et modélisation hydraulique, identification des enjeux), ce premier PAPI s'est achevé mi-2015, dans une grande « confusion » sur la gouvernance du risque sur le territoire. En effet, la loi MAPTAM (2014) et la loi NOTRe (2015), et les évolutions réglementaires sur les ouvrages de protection ont chamboulé l'organisation administrative, les compétences techniques des EPCI existants et les modalités de classement des ouvrages.

En effet, les 9 EPCI ayant participé à ce projet ont été regroupés en 6 nouveaux EPCI : nouveaux territoires, nouvelles compétences, réorganisation des services... et le plus souvent, découverte du patrimoine des digues et ouvrages de protection ainsi que de la gestion du risque inondation de la Garonne.

De plus les ouvrages du territoire, historiquement majoritairement gérée par les Associations Syndicales Autorisées (ASA) sont en cours de transfert auprès des EPCI, qui ont engagé en 2019 les études complémentaires nécessaires à la reconnaissance des systèmes d'endiguement et au classement des ouvrages.

4.1 Enjeux identifiés pour le PAPI à venir

Enjeux 1 : Partager la connaissance et sensibiliser les acteurs et les populations face aux risques liés aux phénomènes d'inondation. Favoriser la résilience des territoires.

Enjeux 2 : Réorganiser la gouvernance et la maîtrise d'ouvrage pour une meilleure gestion des systèmes de protection,

Enjeux 3 : Organiser l'amélioration de la sauvegarde des populations les plus exposées

Enjeux 4 : Restaurer un espace de liberté pour la Garonne (et ses affluents), tout en garantissant la réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes (lien avec les documents d'urbanisme)

Enjeux 5 : Compléter l'approche actuelle en faisant le lien entre le périmètre d'action, les petits bassins versants adjacents à la Garonne, et les territoires situés à l'amont et à l'aval, afin d'envisager une approche plus intégrée des territoires et de la gestion de l'eau.

La stratégie d'action qui en découle est décrite dans le document B du dossier p. 106 et tableau de synthèse p. 110.

4.2 Eléments de stratégie pour le Programme d'études préalables au PAPI :

6 thématiques majeures ont été identifiées :

1 - L'amélioration et le partage de la connaissance

Une bonne connaissance des inondations et des enjeux permet de définir des actions efficaces et adaptées aux risques.

Les études du PAPI d'intention (2013- 2015) et celles qui ont suivi depuis ont permis d'acquérir une grande connaissance sur le fonctionnement de la Garonne, sur les systèmes d'endiguements potentiels et les enjeux situés sur le lit majeur de la Garonne dans les zones endiguées ou non et cela pour plusieurs niveaux de crues, et différents aléas.

Il est cependant nécessaire d'approfondir certains aspects de cette connaissance pour élaborer le futur programme :

- la modélisation des événements maritimes provenant de l'Estuaire de la Gironde notamment pour des événements majeurs sur l'aval du territoire du PAPI.
- connaissance des ouvrages : dans le cadre des études de danger menées par les EPCI (hors PAPI) afin d'affiner le rôle effectif des ouvrages de protection et les enjeux réellement protégés par ces derniers.
- connaissance des enjeux : les études coûts/bénéfices qui seront réalisées dans le cadre des études de définition de travaux sur les ouvrages contribueront à améliorer la connaissance de la vulnérabilité d'une partie de ces zones endiguées, mais des actions plus globales devront être engagées à l'échelle du territoire.
- autres types d'inondation : débordement de cours d'eau (autres que la Garonne), ruissellement et remontée de nappe. Diverses études sont programmées ou en cours de réalisation (par les collectivités mais hors PAPI) sur les bassins versants des affluents de la Garonne qui interceptent le territoire du PAPI (Bassin versant de l'Artolie, Pimpine et affluents rive droite, Atlas des zones inondables de Montesquieu...) lesquelles contribueront également à enrichir la connaissance globale des inondations sur le territoire du PAPI. Une synthèse des acquis sera menée dans le cadre de l'animation globale afin de verser ces connaissances dans la réflexion pour le PAPI complet.

- mémoire des crues : un travail sera réalisé sur la mémoire des crues permettant notamment le repérage et mise en valeur des repères de crues, mais également de compléter les connaissances du territoire.

2 - La prévention, la sensibilisation et le renforcement de la conscience du risque

L'absence d'évènements majeurs depuis plus de 30 ans a contribué à une perte de la mémoire du risque sur le territoire, comme ont pu le mettre en évidence certains évènements récents de moindre ampleur.

A prévoir :

- La sensibilisation de la population et des élus à travers des actions territorialisées : aménagement des sentiers pédagogiques, communication ou sensibilisation de la population permettront le partage de cette connaissance et de renforcement de la conscience du risque. La centralisation et bancarisation des données est envisagée.
- L'information préventive contribue également à la sensibilisation des populations et à la mémoire du risque : valorisation des repères de crues, mise à jour ou élaboration des volet inondation des DICRIM, mise à jour du DDRM...

3 - Le renforcement de l'alerte, de la gestion de crise et de la prévision

Seul axe du réseau surveillé par l'État sur le territoire du PAPI, la Garonne ne dispose que d'une station de prévision des crues à la Réole. L'Etat a prévu de développer prochainement les outils de prévision au droit de la station de Cadillac dans un premier temps et de Langon à plus long terme, en prenant en compte la double influence fluviale et maritime. Cette action permettra d'améliorer la mise en vigilance et la prévision sur le tronçon surveillé de la Garonne girondine (action 3-1).

Par ailleurs, plusieurs Communautés de communes, partant du constat que l'alerte nécessite d'être mieux relayée sur les territoires, envisagent de développer des systèmes d'alerte par automates d'appel notamment pour Convergence Garonne, Réolais en Sud Gironde et Montesquieu. Leur expérience, si elle se révèle positive devrait donner lieu à plus long terme la mise en place d'un système équivalent sur les autres intercommunalités.

Mais il faudra aussi envisager :

- la sensibilisation des élus à la gestion de crise : accompagnement des communes dans la mise à jour du volet inondation de leurs PCS (différents risques), rédaction et partage des cahiers de consignes et de surveillance des ouvrages
- la possibilité de créer une réserve intercommunale de sécurité civile.
- la mise en place et l'animation d'un réseau de « retour d'expérience » pour conserver et analyser les différents évènements.

4 - La prise en compte du risque dans l'aménagement et l'urbanisme

A l'exception d'une commune faiblement concernée par les inondations, les communes du PAPI sont toutes couvertes par un PPRi « inondation par débordement de cours d'eau de la Garonne et du Dropt ». Elles possèdent toutes aussi un document de planification (PLU ou carte communale) leur permettant de préserver les zones à risque d'inondation de l'urbanisation, au sens large incluant les autres risques que ceux identifiés par les PPRi : débordement cours d'eau, ruissellement, remontée de nappe.

Les actions à mener concernent à minima :

- intégration de tous les risques inondations à une échelle plus cohérente dans les PLU intercommunaux en cours d'élaboration, notamment pour mieux protéger les zones humides communautaires. Prise en compte des études de gestion menées sur les affluents.
- mise en œuvre des recommandations des deux SCoT, documents stratégiques concertés qui encadrent les documents de planification urbaine locale.

5 - La réduction de la vulnérabilité du territoire

De nombreux enjeux sont exposés aux inondations dans le lit majeur de la Garonne, parfois même dès la crue fréquente. Près de 10 000 habitants résident en zone inondable et seraient impactés par une crue d'occurrence centennale. Les ouvrages actuels sont dimensionnés pour des occurrences plus faibles et ne protègent qu'une faible partie de la population exposée. La réduction globale de la vulnérabilité de ce territoire est donc une question centrale de ce projet.

Des analyses complémentaires sont à envisager, afin de :

- Affiner la connaissance de cette vulnérabilité et initier une réflexion sur de possibles actions de diminution de la vulnérabilité à conduire dans le cadre d'un prochain PAPI : diagnostic des bâtiments et réseaux, approche globale et priorisée des enjeux à protéger.
- mener une réflexion concertée sur l'aménagement global du territoire et la fiabilisation des ouvrages de protection en vue d'établir un « programme de travaux de diminution de la vulnérabilité du bâti » qui sera mis en œuvre dans le PAPI Complet.

6 - La gestion des ouvrages de protection

Le territoire du PAPI est aujourd'hui partiellement protégé par des digues et ouvrages hydrauliques, dont l'efficacité est avérée. Si ces ouvrages sont souvent anciens et parfois en mauvais état, ils assurent cependant une protection efficace pour les crues fréquentes et leur gestion nécessite une approche globale du territoire. Certains sont menacés par l'érosion des berges de Garonne, mais il existe peu de possibilité de recul des ouvrages en vue de restaurer des zones d'expansion de crues. De plus, le coût estimé de leur fiabilisation est élevé et amène une réflexion de fond des gestionnaires sur la conservation de certains ouvrages.

Sur les 106 km de digues du territoire, on dénombre 31 digues regroupées en 14 systèmes d'endiguement potentiels.

On constate seulement 1/3 des digues en bon état de conservation, le reste étant dans un état moyen à mauvais.

Par ailleurs, la nouvelle organisation territoriale, l'arrivée de nouveaux acteurs en charge de la GEMAPI et le désengagement et/ ou la dissolution de certaines ASA ont amené les collectivités du PAPI à questionner leurs organisations et leurs outils de gestion des endiguements. La complexité de la future gestion des ouvrages communautaires (certains étant à cheval sur le territoire de deux EPCI) explique les nombreuses actions à envisager concernant les ouvrages.

Un premier état des lieux qualitatif des ouvrages de protections et l'estimation des coûts éventuels de « fiabilisation » sont issus du PAPI d'Intention. Cependant, des compléments d'études sur les ouvrages devront être menés pour permettre aux EPCI de se positionner sur l'intérêt de reconnaître et classer les divers systèmes d'endiguement de leur territoire, pour

donner suite au travail complémentaire mené à l'intention de chaque Communauté de communes avec l'appui des services du département de Gironde.

Une partie des études est en cours (marché global d'études sur quatre EPCI) et se déroulera en parallèle du Programme d'études préalables. La Communauté des communes de Montesquieu, mènera le même type d'études en parallèle.

Cependant pour classer les systèmes qui seront conservés et en définir le mode de gestion adéquat, il conviendra de définir au préalable l'organisation nécessaire de la gouvernance à mettre en place pour la gestion globale des inondations du territoire, la gestion des ouvrages situés à cheval sur deux territoires d'EPCI (concerne au moins trois systèmes d'endiguement potentiels), et le portage du PAPI complet qui n'est pas envisagé par le SMEAG.

Le programme d'études et les fiches actions détaillées qui découlent de cette stratégie sont présentés dans le document D de ce dossier.

Annexe : tableau du bilan financier SAFPA – PAPI d’intention 2013-15

DGPR

SAFPA

Tableau TFS

P181

Axe ou N° fiche action	Libellé de l'action	Avancement	Commentaire	Montant total prévisionnel (HT)	Montant global prévisionnel	Subventions prévues P181 totales	Subventions P181 versées aux maîtres d'ouvrage (cumul de l'année initiale	Besoins de délégations de crédits pour l'année 2015		
								AE	CP	CP sur AE antérieures
Axe 0										
	Animation du PAPI	achevée		43 377,93	51 880,0	20 752,0	20 752,0	0,0	0,0	0,0
	Autre personnel / structure	achevée		19 695,65	23 556,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Axe 1										
LOT 1	Etude hydraulique			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
LOT 2	Relevés topographiques et bathymétriques			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
LOT 3	Etude géotechnique			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
LOT 4	Etude des solutions administratives, juridiques et financières			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Axe 2										
Axe 3										
Axe 4										
Axe 5										
Axe 6										
Axe 7										
Total				63 073,58	75 436,0	20 752,0	20 752,0	0,0	0,0	0,0

FPRNM

Axe ou N° fiche action	Libellé de l'action	Avancement	Commentaire	Montant total prévisionnel (HT)	Montant global prévisionnel	Subventions prévues FPRNM totales	Subventions versées aux maîtres d'ouvrage (cumul de l'année initiale à l'année 2014 inclusive)	Besoins de délégations de crédits pour l'année 2015
Axe 0								
Axe 1								
Lot 1-1	ueil et analyse des données, construction de la base de données	achevée		13 000,0	15 659,1	7 829,55	11 914,08	0,0
Lot 1-2	Connaissance du système de protection	achevée		28 000,0	33 727,3	16 863,65	4 706,86	0,0
Lot 1-3	Etude de l'espace de mobilité de la Garonne	achevée		12 000,0	14 454,5	7 227,25	4 499,94	0,0
Lot 1-4	Modélisation numérique, calage et validation du modèle, mise à disposition du modèle calé en fin d'étude	achevée		15 000,0	18 068,2	9 034,1	13 635,0	0,0
Lot 1-5	Définition de 11 événements de référence	achevée		19 000,0	22 886,4	11 443,2	0,0	0,0
Lot 1-6	Evaluation des enjeux	achevée		24 000,0	28 909,1	14 454,55	5 220,0	0,0
Lot 1-7	Amélioration de la connaissance de l'aléa	achevée		28 000,0	33 727,3	16 863,65	0,0	0,0
Lot 1-8	Tests unitaires de solutions par casier	achevée		28 000,0	33 727,3	16 863,65	0,0	0,0
Lot 1-9	Construction de scénarios	achevée		18 000,0	21 681,8	10 840,9	0,0	0,0
Lot 1-10	Définition du schéma de gestion	achevée		16 000,0	19 272,7	9 636,35	0,0	0,0
Lot 1-11	10 réunions	achevée		17 000,0	20 477,3	10 238,65	4 214,0	0,0
Lot 2-1	Levé des digues et des berges	achevée		63 000,0	75 886,3	37 943,15	24 891,75	0,0
Lot 2-2	Levés bathymétriques	achevée		27 000,0	32 522,7	16 261,35	18 900,0	0,0
Lot 2-3	3 réunions	achevée		2 000,0	2 409,1	1 204,55	300,0	0,0
Lot 3-1	Diagnostic des digues et des ouvrages	achevée		41 000,0	49 386,4	24 693,2	24 528,23	0,0
Lot 3-2	Plan de fiabilisation des digues et des ouvrages	achevée		18 000,0	21 681,8	10 840,9	0,0	0,0
Lot 3-3	Rédaction de CCTP guide	achevée		13 000,0	15 659,1	7 829,55	0,0	0,0
Lot 3-4	5 réunions	achevée		8 000,0	9 636,4	4 818,2	0,0	0,0
Lot 4-1	Recensement et analyse des configurations rencontrées	achevée		20 000,0	24 090,9	12 045,45	11 489,3	0,0
Lot 4-2	Etude des scénarios envisageables	achevée		14 000,0	16 863,6	8 431,8	0,0	0,0
Lot 4-3	Synthèse et rapport	achevée		12 000,0	14 454,5	7 227,25	0,0	0,0
Lot 4-4	4 réunions	achevée		4 000,0	4 818,2	2 409,1	2 115,62	0,0
Axe 2								
Axe 3								
Axe 4								
Axe 5								
Axe 6								
Axe 7								
Total				440 000,0	530 000,0	265 000,0	126 414,78	0,0

